

AR PREFECTURE

016-211601687-20170519-20170501D-DE
Regu le 24/05/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil dix-sept

Le 19 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2017

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PÉNIGAUD -
SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – SAVIN – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET – M FAURE

ABSENT : M ESTIENNE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M FAURE a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M SUTRE a été nommé secrétaire

2017-05-01 D :

Objet : Conseil Départemental – Convention pour la création d'un plateau ralentisseur

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement de voirie départementale en zone agglomérée doivent faire l'objet d'une convention fixant les travaux et les modalités d'entretien.

Monsieur le Maire indique que s'agissant de la création du plateau ralentisseur entre les RD 88 et 45 dans le bourg, dans le cadre des travaux d'aménagement autour de l'église, cette convention vient d'être finalisée par le Conseil Départemental et en donne lecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention.

Affiché le 31 mai 2017
au

Fait à Jauldes, le 22 mai 2017

Le Maire
Eric SAVIN

